

Document établi le 27/04/2020

Accès aux particuliers
à la déchèterie située à VALREAS
à compter du 28/04/2020
UNIQUEMENT sur RDV

Pourquoi la CCEPPG a fermé ses déchèteries ?

Les sites des déchèteries de la CCEPPG sont fermés depuis le 17 mars 2020 à 18h, suite à la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19.

Les sites ont été fermés car la plupart des exutoires (c'est à dire les lieux de réception des déchets collectés en déchèteries) ont été fermés et donc que les conditions d'évacuation des déchets n'étaient plus maintenues.

Par ailleurs, les usagers ne respectaient pas les gestes barrières (mise en danger des agents et des usagers eux-mêmes).

PRISE DE RENDEZ-VOUS :

Inscription par téléphone à la Communauté de Communes au 04 90 35 01 52

Préciser : nom, commune, téléphone, flux à déposer et volume, plaque d'immatriculation

Un RDV est fixé par téléphone

MODALITES D'ACCUEIL EN DECHETERIE :

- Accès sur RDV uniquement (1 créneau toutes les 15 minutes)
- 1 passage par jour, volume limité à 2 m3
- File d'attente à l'extérieur du site de la déchèterie
- Interdiction de sortie de véhicule dans la file d'attente
- 1 véhicule présent sur le haut de quai
- 1 usager uniquement autorisé à être sur le haut de quai pour décharger
- Le compacteur végétaux est à privilégier à la benne classique
- Les règles d'accès ne changent pas : accès seulement au véhicule léger (remorques acceptées comme habituellement)
- 1 agent de la CCEPPG présent au portail d'entrée qui gère et contrôle les entrées, fermeture du portail à chaque entrée de véhicule – 1 second agent sur le haut de quai pour conseiller, à distance, au tri des déchets

- Respect de l'heure du RDV
- Maintien des gestes barrières par les particuliers
- Les distances avec les agents de déchèterie devront impérativement être respectées
- Présentation de la carte d'accès à la vitre du véhicule (**vitre conducteur maintenue fermée**)
- Les déchets à déposer seront triés au préalable
- Les agents de déchèterie n'aideront pas dans le vidage des véhicules
- Les particuliers devront se munir de pelle + balai pour nettoyer le haut de quai si besoin et les outils nécessaires pour le déchargement

- Si les particuliers ne respectent pas les consignes des agents de déchèterie, l'accès leur sera refusé
- Si l'horaire de RDV n'est pas respecté, l'accès pourra leur être refusé par les agents de déchèterie
- Le port de gants et masques est vivement conseillé

DECHETS ACCEPTES :

- BOIS : les bois de démolition (poutres, parquets, portes bois, volets bois, mélaminé), les planches, chevrons, palettes non souillées, caquettes...
Ne pas déposer de mobiliers en bois
- FERRAILLE : les cadres / jantes de vélo, les jantes de voiture (sans pneus), grillages / tôles, les robinetteries / radiateurs de chauffage autre qu'électriques, les tubes métalliques, les bidons d'acier vides, les sanitaires inox ou fonte...
Ne pas déposer de contenants métalliques souillés (contenants DDS), mobiliers métalliques (Benne écomobilier), électroménagers, bouteilles de gaz...
- VEGETAUX (tous les déchets verts)
- GRAVATS
- CARTONS

DECHETS REFUSES :

NB : Ces déchets doivent restés stockés chez les usagers pour le moment. Pourquoi ces déchets sont refusés ? Car nous ne sommes pas en mesure de les faire évacuer (les filières de traitement / les exutoires n'ont pas redémarré). Dès que nous pourrons évacuer ces déchets, nous les accepterons à nouveau en déchèterie.

- TOUT VENANT / DECHETS NON RECYCLABLES : plâtre, béton cellulaire, placoplâtre, laine de verre / isolants, tuyaux PVC, moquette / tapis / linoléum, vitre / miroir / portes fenêtres / fenêtres avec vitrage, poussettes, bâches, bibelots, jeux d'extérieur...
- DEEE (appareils électriques et électroniques : électroménagers, écrans, tous les appareils électriques ou électroniques),
- DMS (tous les bidons / flacons de produits (bricolage et décoration, peinture, vernis, colles... aérosols...), les produits de jardinage, les produits d'entretien de véhicule, les produits d'entretien de piscine, tous les produits spécifiques de la maison, les emballages vides souillés... les bouteilles / bidons d'huile / filtres...),
- Ecomobilier (les chaises, fauteuils, les tables / bureaux, les meubles de rangement, les matelas, sommiers...)
- Pneumatiques (véhicules légers et véhicules lourds)
- et les déchets habituellement refusés : ordures ménagères, amiante...

Les deux autres sites (Grignan et Valaurie) restent fermés à ce jour. Tous les usagers du territoire peuvent se rendre à la déchèterie de Valréas (les conditions d'accès par commune ne s'appliquent plus pour le moment).

Les professionnels et services techniques municipaux peuvent se rendre à la déchèterie située à Valréas **UNIQUEMENT** sur RDV les lundi et jeudi.

Les usagers devront se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case : déplacement pour effectuer des achats de première nécessité.

(NB : il en est de même lorsque les usagers se rendent sur les lieux de collecte des ordures ménagères (sacs noirs) et pour déposer leur tri sélectif (emballages recyclables, papiers, verre). Ces collectes, de même que la collecte des cartons épais (dans les colonnes aériennes + cartons des professionnels à Valréas) se poursuivent normalement.

Les modalités précisées dans la présente note pourront évoluer.